



GGC HAUT-KOENIGSBOURG, UNGERSBERG PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 11 AVRIL 2015

Le 11 Avril 2015 à 9h30, les membres du Groupement de Gestion Cynégétique se sont réunis à la Salle communale de Bassemberg.

La séance est ouverte sous la présidence de Christian MULLER qui salua Monsieur Emmanuel ESCHRICH, Maire de Bassemberg et le remercia pour la mise à disposition de la salle, ainsi que les autres personnes présentes et invitées.

Sont excusés : Madame Frédérique MOZZICONACCI Conseillère générale du Canton de Villé, Monsieur André BARTHELME, Messieurs les représentants de l'ONF, Monsieur SPIEGEL Président du GGC Ried Sud, Monsieur Gérard MESSMER Président d'honneur des Louvetiers, Monsieur Maurice STOQUERT, Monsieur Denis KLEIN, Monsieur Albert ZIMMERMANN, Monsieur Mario BOTTOS Agent Technique de l'environnement de la Brigade Sud, Monsieur Jean Marc RIEBEL Maire de Saint Maurice et Conseiller Général, Monsieur Jean-Claude CUNTZMANN, Monsieur Albert HAMMER, Monsieur Jean-Georges Hirschfeld, maire de Triembach-au-Val

A. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2014

Lecture du Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2014 par Madame Aliette Schaeffer

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2014 est approuvé à l'unanimité.

B. Rapport moral du Président

Un mot tout d'abord sur les adjudications qui se terminent.

Sur notre GGC il en résulte une légère baisse générale du prix des lots.

Il est à noter que la majorité des lots ont retrouvé les mêmes locataires ce qui signifie qu'il y a une bonne gestion des relations avec les communes (malgré les élections communales qui ont vu de nouveaux maires arriver.)

Les réunions des 4C (commission consultative communale de la chasse) ont été l'occasion de faire connaître notre GGC aux élus. Nombre d'entre eux ne connaissaient pas notre groupement et cela a donc été l'occasion de présenter notre action concernant la gestion de la forêt et de la faune sauvage.

Cela a également été l'occasion de débattre avec certains opposants. Bien évidemment la science de l'agraineage a toujours été au menu.

D'autre part en ce qui concerne la gestion du grand gibier il est à noter que les effectifs excessifs ne se rencontrent pas dans tous les massifs et il faudrait éviter que cette gestion ne soit à terme décidée par les seuls forestiers.

Pour terminer, remerciements à toutes les personnes qui ont aidé à gérer le planning de ces réunions en participant aux réunions des 4C dans les différentes communes

L'année prochaine sera l'année de l'adjudication des forêts domaniales. Quelques réformes sont en préparation concernant les locations.

En ce qui concerne les dégâts de sangliers dans notre GGC, il est à noter que nous enregistrons cette année une baisse des dégâts ce qui est plutôt une bonne nouvelle.

Nous n'aurons donc pas de surtaxe à payer.

Il est bien entendu qu'il faut maintenir une pression pour limiter l'accroissement des populations de sangliers. Il faut trouver le seuil supportable financièrement pour les chasseurs et psychologiquement pour les agriculteurs.

Une gestion pratiquée avec compétence et éthique reste le meilleur moyen de préserver les équilibres biologiques en présence.

C'est également une des clés pour que notre loisir soit mieux compris et accepté.

Avant de conclure un mot pour demander à chaque adjudicataire de la rigueur quant au paiement de la cotisation pour faciliter la tâche du trésorier et la mienne.

Que la chasse reste avant tout un plaisir .

C. Rapport financier

Le Trésorier Monsieur Jean Claude GLOECKLER présente les comptes, exercice 2014/2015, arrêtés au 11 Avril 2015.

Recettes :	3.128.52 €uros
Dépenses :	2.944.90 €uros
Résultat positif de l'exercice :	183.62 €uros
Report de l'exercice précédent :	6985.84 €uros
SOLDE :	7169.46 €uros

Les Réviseurs aux comptes Messieurs Thierry BERGER et Guillaume Kaempf présente leur rapport et proposent de donner quitus pour ces comptes au comité et au trésorier
Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président tient à disposition la liste des membres n'ayant pas réglé les cotisations à ce jour.

D. Fixation du montant de la cotisation

Le montant de la cotisation est reconduit, c'est-à-dire 0,15 €uros à l'hectare, avec un minimum de 20,00 €uros.

Le montant est approuvé à l'unanimité.

E. Opération « Pierre à sel »

L'opération est maintenue pour l'année à venir.

F. Intervention de Monsieur Michel GEWINNER

Monsieur GEWINNER Président de la Commission « Grand gibier » nous informe de la pression subie par les chasseurs en ce qui concerne le prélèvement des grands cervidés.

Les attributions Secteur 6/1 :

	C4/C3	C1	B	FC	MIN à réaliser
Attribution	88	69	146	168	231
Réalisation	27	31	92	96	219

soit un déficit de 12 animaux par rapport au Minimum (94,81 % du Minimum)

Vu la grande disparité entre les différents massifs, il est préférable en ce qui concerne ce secteur d'analyser massif par massif

ANDLAU-STEIGE : surface boisée 4934 hectares, avec un minimum de 156 animaux attribués, 151 ont été prélevés, ce qui correspond à 3.16 animaux par 100 hectares. Le taux de réalisation est de 96.80 %.

Les lots en observation à savoir : 010D80/010D81/010R01/210R01 et le 02210R03 d'une superficie d'environ 790 ha, ont eu une attribution minimum de 56 animaux, soit 7/100ha. Il a été prélevé 63 animaux soit 8/100ha.

HAUT KOENIGSBOURG : 1816 hectares pour un minimum de 50 attribués (2.75/100ha), réalisés 51, ce qui correspond à 2,80/100 hectares. Le taux de réalisation est de 102 %.

LA VANCELLE : 1924 hectares pour un minimum attribué de 17 (0.88/100ha) réalisés 13, cela correspond à 0,63/100 ha avec un taux de 76%

BERNSTEIN : 1420 hectares pour un minimum attribué de 6 (0.42/100ha), réalisés 4, qui correspond à 0.28/100 ha, avec u taux de 66%.

Les attributions pour le Secteur 6/2 :

	C4/C3	C1	B	FC	MIN à réaliser
Attribution	11	15	35	43	24
Réalisation	4	4	5	5	14 (hors C3)

soit un déficit de 10 animaux par rapport au Minimum (58,33 % du Minimum)

En ce qui concerne les C3, 24 ont été prélevés en 6/1 dont 12 points rouges et 4 ont été prélevés en 6/2 dont 4 points rouges

G. Intervention de Monsieur Christian MULLER

Christian Muller rappelle qu'en France, selon le réseau « Ongulés sauvages », les prélèvements annuels sont les suivants :

cervidés	57944	+3.6%
sangliers	550619	-8.9%
chevreuils	553083	+1.57%
chamois	12248	+2% avec un taux de réalisation de 79%

mouflons	3190	-7%
isards	2679	-7.6%

et plus de 3 millions de petits gibiers

Il est donc important de rester vigilant en ce qui concerne les sangliers

Exposition des trophées :

Pour le chevreuil il est à noter une bonne densité, un poids moyen important (entre 15 et 18kg) ainsi que la qualité des trophées.

Monsieur Muller fait circuler les photos de la « Bockparade » 2014 qui montre et analyse de superbes trophées (tous entre 500 et 600g)

Le chamois :

Il est à noter que le chamois s'installe dans le Val de Villé. Pour l'instant aucun comptage n'a été réalisé (on pense à une quinzaine d'individus). Il trouve sa place dans la forêt au même titre que le lynx. Cette année nous avons enfin obtenu un plan de chasse et non un plan de destruction.

H. Subventions

Don de 250€ au bénéfice des hôpitaux pour le bien-être des malades

I. Elections des membres sortants

Membres sortants :

Thierry BERGER, Bernard DOERLER, Michel GEWINNER, Jean-Claude GLOECKLER, Christian HASSLER, Christian HOFFBECK, Guillaume KAEMPF, Christian MULLER, Michel NUSS, Paul STRUB, Georges WEBER, Albert ZIMMERMANN

Tous les membres sortants sont candidats,

Nouveaux candidats : Pascal PETER, locataire de chasse à Dieffenbach-au-Val, Eric TRINDEL, locataire de chasse à Steige et Breitenbach

Tous les candidats sont élus à l'unanimité

Sont nommés réviseurs aux comptes :

KRETZ Dominique
VERDUN Bernard

J. Intervention de Monsieur Gérard LANG, Président de la Fédération

Monsieur Lang rappelle les différentes manifestations de la Fédération et commente le nouveau permis de chasser, les locations de chasse ainsi que les travaux réalisés par la Fédération

I. Intervention de Maître SCHIEBER HERRBACH

Maître SCHIEBER HERRBACH nous rappelle la procédure à suivre pour contester une estimation de dégâts liés au gibier

J. Intervention de Monsieur Robert Weinum, président du FIDS

Monsieur Weinum nous informe qu'il y aura un nouveau mode de calcul pour les indemnisations et souhaite que les Présidents de chasse soient présents lors des estimations de dégâts

K. Intervention de Monsieur Thierry FROELICHER, responsable du Pôle d' Aménagement du Territoire du canton de Villé

Monsieur Froelicher approuve les différents travaux de clôture réalisés entre Bassemberg et Fouchy. Force est cependant de constater que ces clôtures sont régulièrement vandalisées ce qui décourage les efforts entrepris. Il rappelle qu'une étroite collaboration existe entre M. Muller et lui-même

L. Election du nouveau Comité

Président secrétaire : Christian MULLER

Premier Vice Président : Michel NUSS

Second Vice Président : Christian HOFFBECK

Trésorier : Jean-Claude GLOECKLER

Les nouveaux membres ont été élus à l'unanimité

N. Divers

Monsieur MULLER rappelle l'importante obligation du contrôle de la trichine, l'obligatoire déclaration des armes de chasse à l'issue d'une vente ou d'un achat

Dédicace du livre « le cerf élaphe » par Michel GASCARD

Dédicace du livre sur la Vallée de Villé par Hubert JAEGER.

Il reste à profiter de la projection film réalisé par Monsieur Bernard LAZARUS suivie du traditionnel repas pris en commun

Le président remercie toutes les personnes présentes et toutes celles qui ont participé à l'élaboration de la journée notamment Monsieur Hubert MASSENEZ , Président de l' AST, et clôt l'assemblée générale à 12h30

Le Président, secrétaire

C. MULLER